Chevalier Diag
Diagnostic, Conseil
Agents CMR et Polluants

Centre d'Activités Louis Lumière : 4-6 Avenue Louis Lumière - CS 60624 - 50106 CHERBOURG-OCTEVILLE Cedex

SAS au capital 20 000 € - RCS CHERBOURG - 502 436 223 00023 - NAF 7120B TVA Intracommunautaire FR73502436223

RAPPORT DE RECHERCHE D'HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES

FORT DE SAINT VAAST LA HOUGUE 50550 Saint Vaast La Hougue	N° de l'affaire : 25-SEMA-01
USID de Cherbourg, Thierry LEMERCIER s/c BCRM Cherbourg - Cellule Achat comptabilité CC04 50115 Cherbourg en Cotentin France	Opérateur : PIGNOT Vincent
	Date intervention : 25/09/2025
Le présent rapport comprend 12 pages, 1 plan de localisation, 6 pages de PV d'analyse de laboratoire, l'attestation d'assurance.	
Fait à CHERBOURG-EN-COTENTIN, le 17/11/2025 Par PIGNOT Vincent	

Conclusion :

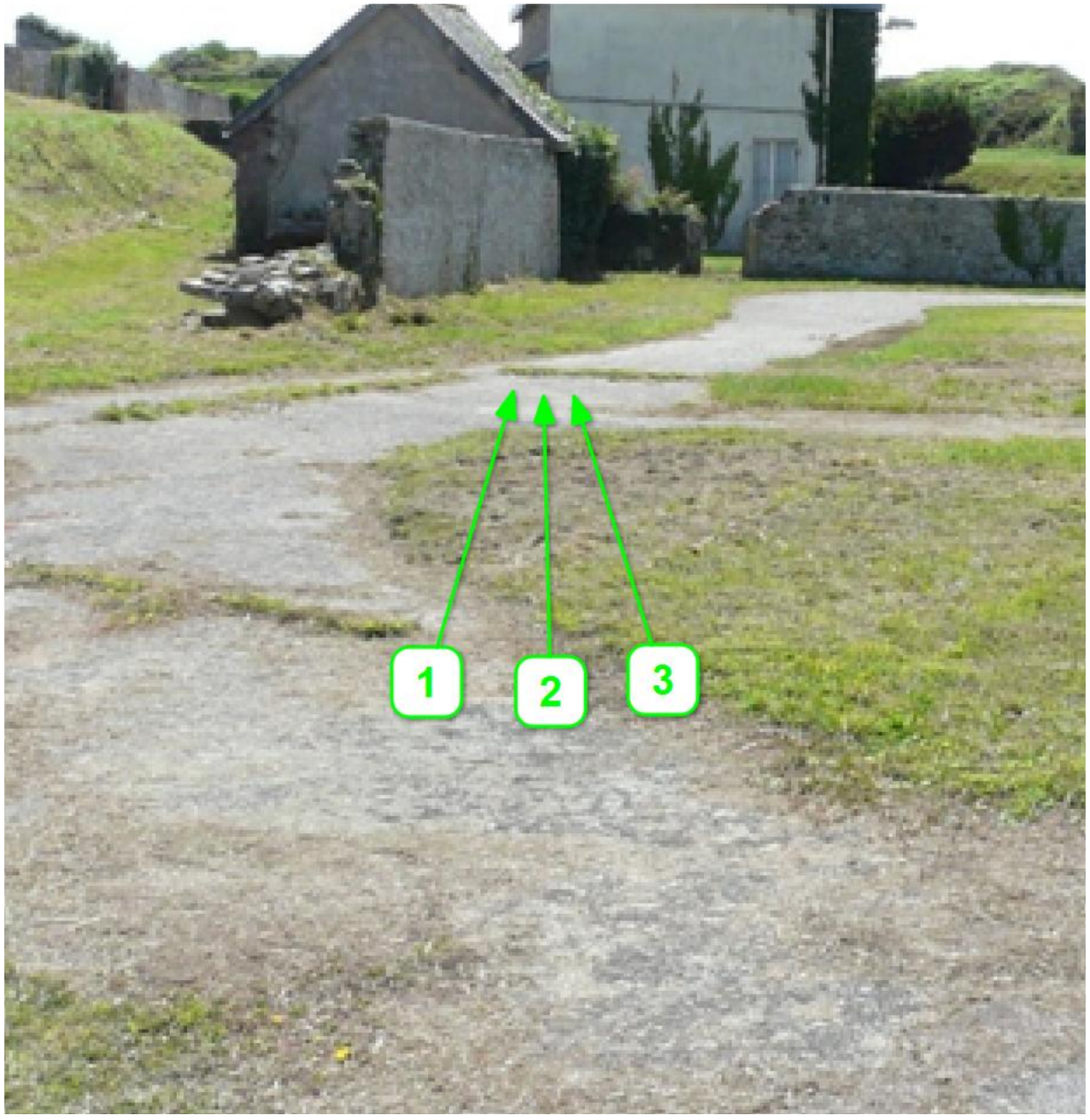
Résultat inférieur à 50 mg/kg :

La concentration en hydrocarbures aromatiques polycycliques est inférieure à 50 mg/kg.
Un réemploi à chaud ou à froid peut être envisagé, ou un stockage en ISDI (Installations de stockage de déchets inertes) centre d'enfouissement technique de classe 3.

Echantillons : 3

(Voir rapports d'analyse EUROFINS ci-dessous.)

PLAN DE LOCALISATION :



PHOTOS

	Photo n° PhA001 Localisation : Chaussée Ouvrage : 1 couche - 8,5 cm Description : Enrobé bitumineux noir + liants + granulats Localisation sur croquis : 1 Amiante : Non détecté

Copie des rapports d'essais :

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

SARL CHEVALIER DIAG
Travaux Chevalier Diag
Centre d'Activités Louis Lumière
4/6 Avenue Louis Lumière – CS60624
50106 CHERBOURG EN COTENTN CEDEX

Notre référence : AR-25-SE-044845-01

Numéro de dossier : 25SE027344
Référence de dossier : 25-SEMA-01 ECH 1 A 3 HAP

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 25SE027344-001 - Référence *1 - Bâtiment 52 - Chaussée - 1 couche - 2 cm - Enrobés bitumineux noir + liants + granulats*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS

- N° 25SE027344-002 - Référence *2 - Bâtiment 52 - Chaussée - 1 couche - 2,5 cm - Enrobés bitumineux noir + liants + granulats*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS

- N° 25SE027344-003 - Référence *3 - Hangar bâteau / piste karting - Chaussée - 1 couche - 3 cm - Enrobés bitumineux noir + liants + granulats*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Analyses pour l'Environnement France SAS

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Eichrom Amiante SAS

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann
35170 BRUZ
Tél: +33 2 23 50 13 80 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/nucleaire
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

eurofins

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

EUROFINS EICHROM AMIANTE SAS
LABO Eichrom Amiante
Campus de Ker Lann, Rue Maryse Bastié,
Parc de Lormandière, Bât. C
35170 BRUZ

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 25E205342

N° de rapport d'analyse : AR-25-LK-227045-01

Version du : 30/10/2025

Date de réception technique : 25/10/2025
Première date de réception physique : 25/10/2025

Référence Dossier :
Référence Commande : EUFR1700002615

Coordinateur de Projets Clients : Elisa Gitzhofer / ElisaGitzhofer@eurofins.com / +33 3 88 91 19 11

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Matériaux routiers	(ROU)	25SE027344-001 - 1 - Bâtiment 52 - Chaussée - 1 couche - 2 cm - Enrobés bitumineux noir + liants + granulats
002	Matériaux routiers	(ROU)	25SE027344-002 - 2 - Bâtiment 52 - Chaussée - 1 couche - 2,5 cm - Enrobés bitumineux noir + liants + granulats
003	Matériaux routiers	(ROU)	25SE027344-003 - 3 - Hangar bâteau / piste karting - Chaussée - 1 couche - 3 cm - Enrobés bitumineux noir + liants + granulats

eurofins

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 25E205342

Version du : 30/10/2025

N° de rapport d'analyse : AR-25-LK-227045-01

Date de réception technique : 25/10/2025

Première date de réception physique : 25/10/2025

Référence Dossier :

Référence Commande : EUFR1700002615

N° Echantillon		001	002	003
Référence client :		25SE027344-001	25SE027344-002	25SE027344-003
Matrice :		ROU	ROU	ROU
Date de prélèvement :				
Date de début d'analyse :		25/10/2025	25/10/2025	25/10/2025
Température de l'air de l'enceinte :		6.3°C	6.3°C	6.3°C
Préparation Physico-Chimique				
ZS0QG : **Matière sèche**	% P.B.	* 99.9 ±5.00	* 99.9 ±5.00	* 99.8 ±4.99
LS6XB : **Prétraitement de l'échantillon**				
Concassage		* Fait	* Fait	* Fait
Homogeneisation		* Fait	* Fait	* Fait
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAPs)				
LS6XV : **HAP 16 composés - potentiellement amianté**				
Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Fluorène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Phénanthrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Anthracène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Pyrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Chrysène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Naphtalène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Acénaphtène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	* <0.50	* <0.50	* <0.50
Somme des HAP	mg/kg M.S.	<0.50	<0.50	<0.50

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
N° 1- 1488
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 25E205342

N° de rapport d'analyse : AR-25-LK-227045-01

Référence Dossier :
Référence Commande : EUFR1700002615

Version du : 30/10/2025

Date de réception technique : 25/10/2025
Première date de réception physique : 25/10/2025



Marion Baumgarten
Coordinateur(rice) Projets Clients EAEF

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.
Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec k = 2) sont disponibles sur demande.

Le résultat d'une somme de paramètres est soumis à une méthodologie spécifique développée par notre laboratoire. Celle-ci peut dépendre de la LQ règlementaire du ou des paramètres sommés. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre chargé d'affaires ou votre coordinateur de projet client.

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

ACCREDITATION
N° 1- 1488
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

eurofins

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

Annexe technique

Dossier N° :25E205342

N° de rapport d'analyse : AR-25-LK-227045-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet :

Référence commande : EUFR1700002615

Matériaux routiers

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS6XB	Prétraitement de l'échantillon	Broyage [Broyage et homogénéisation] - NF EN 15002				Eurofins Analyses pour l'Environnemen France
	Concassage					
	Homogeneisation					
LS6XV	HAP 16 composés - potentiellement amianté	GC/MS/MS [Extraction Hexane / Acétone] - Méthode interne				
	Benzo(a)pyrène		0.5	35%	mg/kg M.S.	
	Fluorène		0.5	50%	mg/kg M.S.	
	Phénanthrène		0.5	35%	mg/kg M.S.	
	Anthracène		0.5	40%	mg/kg M.S.	
	Fluoranthène		0.5	55%	mg/kg M.S.	
	Pyrène		0.5	55%	mg/kg M.S.	
	Benzo-(a)-anthracène		0.5	45%	mg/kg M.S.	
	Chrysène		0.5	40%	mg/kg M.S.	
	Benzo(b)fluoranthène		0.5	35%	mg/kg M.S.	
	Benzo(k)fluoranthène		0.5	60%	mg/kg M.S.	
	Indeno (1,2,3-cd) Pyrène		0.5	50%	mg/kg M.S.	
	Dibenzo(a,h)anthracène		0.5	33%	mg/kg M.S.	
	Naphtalène		0.5	30%	mg/kg M.S.	
	Acénaphthylène		0.5	35%	mg/kg M.S.	
	Acénaphtène		0.5	30%	mg/kg M.S.	
	Benzo(ghi)Pérylène		0.5	50%	mg/kg M.S.	
	Somme des HAP				mg/kg M.S.	
ZS0QG	Matière sèche	Gravimétrie [Séchage à 105°C par balance thermogravimétrique (Thermocouple)] - NF EN 15934 - Méthode A	0.5	5%	% P.B.	

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

eurofins

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 25E205342

N° de rapport d'analyse : AR-25-LK-227045-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet :

Référence commande : EUFR1700002615

Matériaux routiers

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	25SE027344-001		25/10/2025	25/10/2025		
002	25SE027344-002		25/10/2025	25/10/2025		
003	25SE027344-003		25/10/2025	25/10/2025		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.
Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne
5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env
SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

NOUS CONTACTER
Votre conseiller
DURAND ASSURANCES

8 RUE MAGENTA
53120 GORRON

02 43 30 45 98
N° ORIAS 13 001 365 (DURAND ASSURANCES)
www.orias.fr/

Assurance et Banque

SAS CHEVALIER DIAG
CHERBOURG OCTEVILLE
4 6 AV LOUIS LUMIERE
CHERBOURG
50100 CHERBOURG EN COTENTIN

LE VENDREDI 27 DÉCEMBRE 2024

VOS RÉFÉRENCES

Votre référence client
0607448820

Votre contrat
0000010014111304

Date d'effet
01/01/2019

IMPORTANT
Document à conserver
Cette attestation fait partie intégrante de votre contrat.

Votre attestation d'assurances

Responsabilité Civile Prestataire

AXA France, dont le siège social est situé **Terrasses de l'Arche 92000 Nanterre** atteste que :
SAS CHEVALIER DIAG
CHERBOURG OCTEVILLE
4 6 AV LOUIS LUMIERE
CHERBOURG
50100 CHERBOURG EN COTENTIN

Est titulaire du contrat d'assurance n° **0000010014111304** ayant pris effet le **01/01/2019.**
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

A titre principal :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS :

- Constat de risque d'exposition au plomb
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
- Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Information sur la présence d'un risque de mérule

A titre accessoire :

- LOI CARREZ
- MESURE DU RADON
- DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

AXA France IARD - S.A. au capital de 214 799 030 € - RCS Nanterre 722 057 460 - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - **AXA Assurances IARD Mutuelle** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 - Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. **Entreprises régies par le Code des assurances.**

- DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX OU DEMOLITION
- DIAGNOSTIC DE CONFORMITE AUX NORMES DE SURFACE ET D'HABITABILITE - PRET A TAUX ZERO
- INFILTROMETRIE PERMEABILITE A L'AIR
- VERIFICATION DE LA CONFORMITE DE LA NOUVELLE REGLEMENTATION THERMIQUE RT2012
- DIAGNOSTIC SUR FIBRE CERAMIQUE REFRACTAIRE
- DIAGNOSTIC SUR HYDROCARBURE AROMATIQUE POLYCYCLIQUE
- DIAGNOSTIC DE DECHETS ISSUS DE LA DEMOLITION **à l'exclusion des métaux lourds**

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.
La présente attestation est valable du **27/12/2024** au **01/01/2026** et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Nanterre, le 27/12/2024
Mathieu Godart
Directeur Général IARD



Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties"ci-après)	**9 000 000 €** par année d'assurance
Dont :	
Dommages corporels	**9 000 000 €** par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	**1 200 000 €** par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus) (article 3.1 des conditions générales)	**750 000 €** par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	**500 000 €** par année d'assurance dont **300 000 €** par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	**150 000 €** par année d'assurance dont **150 000 €** par sinistre
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	**150 000 €** par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	**30 000 €** par sinistre

C.G. : Conditions Générales du contrat

3 / 3